



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 31 janvier 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric LOUSTAU

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 32 (M. Patrick MAILLET démissionnaire)
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir M. Raymond VILLALBA
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Yona TORCAL
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Était absent non représenté :

- M. Patrick MAILLET

3 - BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPÉS

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

Pour 2025, les montants de ces crédits qu'il vous est proposé de voter sont les suivants :

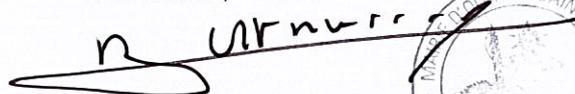
Opération	Nature	Fonction	Libellé	Montant
204	2117	76	Régénération du patrimoine arboré	15.000,00
498	2152	845	Mobilier urbain (PA)	5.000,00
500	2151	845	Voirie (PA)	25.500,00
500	2138	588	Voirie (PA)	334.000,00
501	2188	510	Matériel ST (PA)	5.000,00
502	2188	020	Matériel divers (PA)	3.000,00
503	21828	510	Acquisition véhicules (PA)	15.000,00
505	2151	845	Signalisation horizontale (PA)	10.000,00
508	21838	020	Outils numériques (PA)	25.000,00
510	2121	511	Plantations (PA)	10.000,00
511	21318	020	Bâtiments divers (PA)	10.000,00
511	2138	01	Bâtiments divers (PA)	50.400,00
515	2188	213	Matériel écoles	2.000,00
516	21312	213	Travaux écoles	10.000,00
539	20422	518	Opération Façades	20.000,00
720	21314	325	TEPCV	45.000,00
1104	21318	020	Changement chaudières	10.000,00
5011	2188	30	Acquisition petit matériel Sport	7.000,00
			TOTAL	601.900,00

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ce rapport ;
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 31 janvier 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,


Bernard UTHURRY



AFFICHÉ LE 05/02/2025

